



L'ÉTAT EN ACTION EN 2024

#cequichangepourmoi
en Ille-et-Vilaine



© Préfecture

Édito

Amaury de SAINT-QUENTIN,
préfet de la région Bretagne,
préfet de la zone de défense et de sécurité
Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine

Accompagner le développement du territoire

Le développement économique du territoire a été fortement soutenu par l'État en 2024, notamment dans le cadre des programmes territorialisés en faveur des communes, comme « Petites villes de demain » ou « Villages d'avenir » qui ont été lancés au bénéfice des projets des communes de moins de 3500 habitants. Les contrats pour la réussite de la transition écologique ont, en outre, permis d'accompagner nombre de projets des communes et des intercommunalités.

Un dialogue constant a été maintenu avec la profession agricole pour simplifier les obligations des agriculteurs et pour mettre en paiement rapidement les aides de la politique agricole commune (PAC) et de l'État, dans le respect des engagements européens de la France.

Pour les entreprises et les organismes d'enseignement et de recherche, le programme France 2030 est entré dans une phase décisive de financement de projets innovants, qui favorisent la décarbonation de l'économie et qui sont porteurs d'emplois.

Les tensions sur le marché du logement et la saturation des places d'hébergement des personnes sans abri constituent des préoccupations majeures de l'État en Ille-et-Vilaine, partagées avec les collectivités. Les efforts engagés en 2024 aboutiront, dès 2025, à de nouveaux logements et à une gestion plus fluide des places d'hébergement.

Préserver un environnement exceptionnel

Les Breilliens sont sensibles à la préservation de l'environnement naturel remarquable du département. Le développement des énergies renouvelables, dans le cadre d'un dialogue renforcé avec les maires, les agriculteurs et les porteurs de projet a été une priorité majeure de l'État en 2024. C'est aussi le cas de la renaturation des cours d'eaux et des espaces urbains ainsi que de la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ce rapport d'activité ne restitue pas seulement un bilan. Il trace des perspectives pour l'avenir. L'engagement des agents de l'État en Ille-et-Vilaine et en région Bretagne, en faveur des territoires et de la population trouve des traductions concrètes dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

L'État et ses agents protègent, accompagnent, écoutent et innovent. En 2025, comme en 2024, ils seront à vos côtés.

La Bretagne et l'Ille-et-Vilaine connaissent un dynamisme économique et culturel remarquable. La région et le département font néanmoins face à des défis importants, notamment en matière de protection de l'environnement et de sécurité. La responsabilité des services de l'État, en lien étroit avec les collectivités, est de soutenir le territoire dans son développement en confortant ses atouts et en contribuant à la résolution des difficultés qu'il peut rencontrer.

Garantir la sécurité de tous

En matière de sécurité, l'Ille-et-Vilaine connaît une croissance préoccupante du narco-traffic et de la délinquance connexe qu'il génère (blanchiment, occupation de l'espace public, violences). C'est en particulier le cas en zone urbaine, ce qui a justifié la reconnaissance de l'agglomération rennaise comme « Ville de sécurité renforcée ». Les forces de sécurité ont déployé en 2024 une stratégie d'occupation du terrain et d'investigation judiciaire qui porte ses fruits et permet de démanteler les réseaux : les violences inadmissibles des narcotrafiquants ne restent pas impunies.

S'agissant de la sécurité routière, les forces de sécurité ont démultiplié les contrôles pour lutter contre les comportements à risque au volant, alors que 51 personnes ont été tuées sur les routes du département en 2024, contre 42 en 2023.

Enfin, le développement des cambriolages, pour partie lié à l'action de réseaux organisés, a appelé un renforcement des patrouilles, des investigations judiciaires et des actions de prévention.

Ces trois priorités ont été clairement assignées aux forces de sécurité intérieure dans le Plan départemental de restauration de la sécurité du quotidien (PADRSQ) élaboré fin 2024 et publié au début de l'année 2025.

© R. Photographies - AdobeStock



© Ministère de l'Intérieur/F. BRANCHOUX

Sécuriser

Police, gendarmerie, services de l'État, mobilisés pour garantir la sécurité des habitants

Sécurisation des passages de la flamme olympique et paralympique

Plus de 1 200 personnes, dont près de 900 agents des forces de l'ordre, ont assuré une parfaite sécurisation du relais de la Flamme olympique à travers 8 communes breilliennes, devant un public fervent de 121 000 personnes le 1^{er} juin. La même réussite fut au rendez-vous le 25 août, à Saint-Malo, où 9 000 spectateurs ont salué les relayeurs dans une ambiance familiale et festive. Les services de l'État et les collectivités territoriales concernés ont particulièrement été mobilisés par la préparation de ces événements. ●



© Ministère de l'Intérieur/F. BRANCHOUX

Protéger les consommateurs et lutter contre la fraude

Chargés de contrôler les règles de la concurrence, de la protection des consommateurs et de la lutte contre les fraudes, les agents de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) ont participé à la réalisation d'enquêtes nationales à forts enjeux : l'entretien et la réparation automobile, l'enseignement de la conduite automobile et moto, l'hébergement des personnes âgées dépendantes, la lutte contre les fraudes aux labels, à l'origine des produits, les mentions valorisantes mensongères, le gaspillage et les invendus, le respect de la loi Egalim en restauration collective. Ainsi 1 139 visites et 110 prélèvements ont été menés pour un taux d'anomalies de 49,38 %. Dans un contexte de crise agricole, le service a également intensifié ses contrôles sur le champ de l'origine française et bretonne des produits alimentaires avec l'établissement de suites significatives. ●

1139 visites **110** prélèvements effectués
un taux d'anomalies de 49,38 %

Témoignage vidéo



Témoignage de M. Lefeuvre, maire de Thorigné-Fouillard sur la vidéoprotection

Lutter contre le narcotrafic

Si aucun territoire n'est épargné par les infractions liées aux stupéfiants, qui ont connu une hausse de 72 % depuis 2019, c'est à Rennes que se concentrent les points de deal du département. Le trafic engendre une violence qui s'est manifestée en 2024 par 5 homicides, 27 fusillades et 70 blessés à l'arme blanche. Pour lutter contre ce phénomène, **1350 opérations anti stupéfiants ont été réalisées**. La lutte contre le trafic de stupéfiants est une des trois priorités du plan d'actions départemental de restauration de la sécurité du quotidien, initié fin 2024, qui a fixé une stratégie autour des axes suivants :

- insécuriser les trafics;
- développer le renseignement criminel et partager l'information;
- lutter contre le blanchiment;
- consolider la démarche partenariale dans le cadre du continuum de sécurité;
- renforcer le pilotage de la lutte contre les stupéfiants au plan départemental;
- prévenir l'entrée dans les trafics.



© GNS

Zoom sur la sécurité routière

En 2024, le volume de décès sur la route constatés dès le début de l'année a conduit à des contrôles renforcés qui ont permis une diminution significative du nombre d'accidents corporels. Alors que le barème des délais de suspension du permis de conduire a été durci, le nombre de conduites sous l'emprise de stupéfiants devient une problématique majeure de sécurité. ●

620 accidents corporels (- 15 %)
dont 769 blessés (- 11 %)

51 personnes décédées (+ 9 personnes)

2388 suspensions de permis de conduire pour vitesse (230), alcoolémie (1 206), stupéfiants (726)

Contrer la propagation de la maladie de l'IAHP

Alors que l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est détectée le 13 août 2024 dans un élevage de 900 volailles multi-espèces à Combours, des mesures immédiates et sévères d'abattage du cheptel, d'évacuation des animaux et de nettoyage-désinfection, sous la supervision des agents de la DDPP ont permis de cantonner le foyer à ce seul élevage évitant ainsi la propagation de la maladie et d'importantes conséquences financières pour les éleveurs et l'État. ●

Protéger les enfants et lutter contre les violences en milieu scolaire

Face à l'intensification des violences scolaires, au rajeunissement des auteurs et à la difficile prise en charge de la psychiatrie et pédopsychiatrie, le directeur académique des services de l'Éducation nationale a mis en place une cellule de travail visant à repérer des enfants signalés pour des faits de violence. Associant la Justice, le ministère de l'Intérieur, l'agence régionale de santé (ARS), le département, l'enseignement catholique et agricole, une commission opérationnelle a examiné depuis mai 2024 une dizaine de situations.

L'axe prévention est également le moyen d'action principal de la lutte contre le harcèlement scolaire à travers le programme PHARE. Le suivi des situations de harcèlement signalées est coordonné au niveau départemental à la direction départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN). Des interventions de prévention contre les trafics ont été menées dans des écoles élémentaires en partenariat avec le commissariat de police de Rennes. ●

1 113 faits établissements saisis

68 fiches « incidents graves » (signalement article 40 du Code de procédure pénale, parquet de Rennes et Saint-Malo), hors protection de l'enfance

Immigration irrégulière et trouble à l'ordre public

La loi pour « contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » du 26 janvier 2024, a renforcé les pouvoirs du préfet dans la lutte contre l'immigration clandestine en particulier envers les personnes qui constituent une menace à l'ordre public. Ainsi, les possibilités de recours à l'expulsion d'étrangers ayant commis des infractions graves ont été accrues et les possibilités de prononcer des peines d'interdiction du territoire français ont été étendues. ●

81 personnes étrangères
présentant une menace à l'ordre public
ont été éloignées en 2024 contre 51 en 2023



© Arnaud Bouissou/Terra

Témoignage vidéo



Témoignage de Mme Roux, maire de Tresboeuf, sur le dispositif Villages d'avenir.

Soutenir la revitalisation des communes rurales

Le programme «Villages d'avenir» lancé le 1^{er} janvier 2024 par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) accompagne les communes rurales de moins de 3500 habitants dans l'élaboration de leur projet. En Ille-et-Vilaine, une cheffe de projet suit les 22 communes lauréates de la première vague. Elle peut travailler par exemple sur l'aménagement de centralités, sur une cuisine centrale ou encore sur la création d'un commerce. De nouveaux accompagnements vont être engagés en 2025. ●

Vers un contrôle administratif unique des exploitations agricoles avec la mission inter-service agricole (MISA)

En 2024, le renforcement de la coordination des contrôles a été concrétisé avec la concertation opérée par la MISA entre les différents corps de contrôle et l'élargissement du périmètre des contrôles coordonnés. L'objectif est d'atteindre en 2025 le contrôle administratif unique sur les exploitations agricoles. Il s'appliquera aux contrôles administratifs programmables, pour lesquels un contrôleur est présent et la présence de l'agriculteur nécessaire. Il ne s'appliquera pas aux contrôles de police judiciaire, fiscaux, sociaux, de l'inspection du travail ni en situation d'urgence. ●

1 875 contrôles en exploitation coordonnés, seulement 6 exploitations contrôlées deux fois l'année 2024, aucune exploitation contrôlée trois fois



© Préfecture

Soutenir les exploitants agricoles via le paiement des aides (PAC, MAEC)

5 452 exploitations agricoles ont perçu **115,5 M€** au titre des aides du premier pilier de la PAC, paiement de base, paiement redistributif, écorégime, financement de l'assurance récolte, aide complémentaire aux jeunes agriculteurs. Ces aides permettent de soutenir le revenu des agriculteurs et de bénéficier d'une alimentation de qualité. En outre, l'écorégime incite à mettre en œuvre des pratiques plus protectrices de l'environnement : certification des modes de production, protection des éléments du paysage favorables à la biodiversité ou pratiques agricoles sobres. **1 711** exploitations ont perçu **12,1 M€** au titre du second pilier (Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et aides Bio), ces aides accompagnent la transition vers des systèmes agricoles avec une plus forte dimension environnementale. ●



© Terra

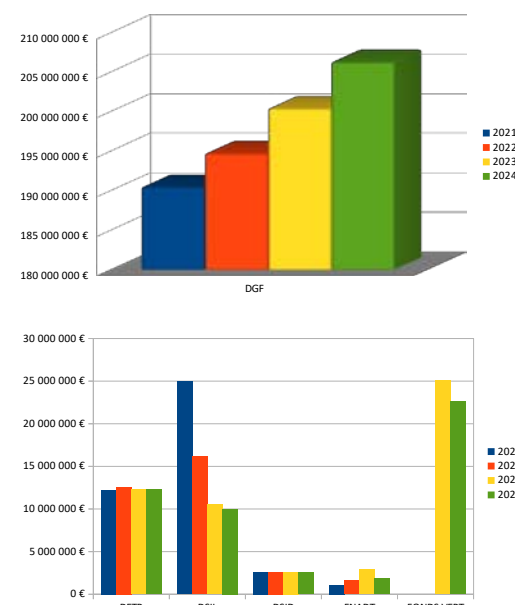
Fonds vert – zoom sur un projet de réaménagement d'un cours d'eau

Témoignage vidéo



Témoignages sur le projet de renaturation sur la commune de Le Rheu

Évolution des demandes de subventions



* DSIL 2021 : DSIL classique et exceptionnelle en matière de rénovation thermique

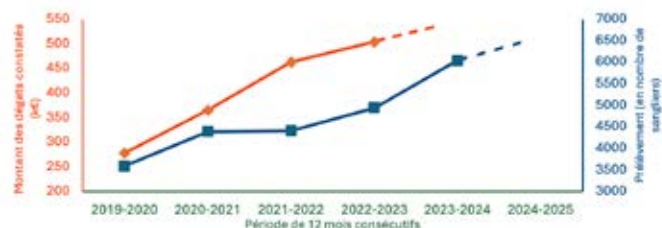
Bon à savoir

Suite à la tempête Ciaran fin 2023

Une enveloppe de **500 k€** pour le fonds d'aide d'urgence aux exploitations agricoles bretonnes sinistrées

407 k€ engagés pour 39 demandeurs

Protéger les cultures agricoles des dégâts de gibiers



La reconquête de la qualité et d'une gestion raisonnée de l'eau

La conférence breillienne de l'eau (CBE) installée en 2022 par l'État et le département a poursuivi en 2024 son action avec la production et la mise en œuvre de « feuilles de route eau » par les EPCI, sur la sobriété des usages en eau potable à travers le nouveau schéma départemental du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG Eau 35) et sur l'amélioration des systèmes d'assainissement, via l'identification et la conduite d'actions correctives sur douze systèmes cibles.

3 % des masses d'eau en bon état (recensement 2019) et un objectif à **33 %** en 2027



Poursuite du développement des EnR

Face à la crise climatique, le développement de la production d'énergie photovoltaïque s'est renforcé en Ille-et-Vilaine en 2024 et se poursuivra en 2025. Les services de l'État (la direction départementale des territoires et de la mer - DDTM) accompagnent les premiers projets agrivoltaïques par des conseils sur l'instruction et la délivrance du permis de construire. Un document cadre, dont la chambre d'agriculture est en charge, sera diffusé courant 2025 pour définir les zones agricoles et naturelles propices aux centrales photovoltaïques au sol, facilitant ainsi l'émergence de ces projets actuellement accompagnés au cas par cas par les services de l'État.

30 projets de bâtiments agricoles couverts de panneaux photovoltaïques, examinés chaque mois, en commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)

Protéger et reconquérir les haies au service des hommes et de l'environnement

Les haies participent à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau. Elles ont de nombreux intérêts en agriculture et d'adaptation aux effets du changement climatique, en limitant le ruissellement.

Différents leviers sont mobilisés par l'État et ses partenaires : un guide à destination des collectivités, visualiseurs (mise à disposition de ressources) pour connaître le maillage bocager et en favoriser la protection ; la mise en place d'un guichet unique haies (ddtm-haies@ille-et-vilaine.gouv.fr) qui centralise les demandes et analyse les réglementations ; le financement d'actions de plantations (Breizh Bocage, appels à projets de la DRAAF).

41 150 km linéaires de haies en Ille-et-Vilaine (source IGN – mars 2023)

Une nouvelle gouvernance locale pour accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises

Le comité départemental pour l'emploi, la formation et l'insertion (CDEFI), co-présidé par le préfet et le président du Conseil départemental a été installé le 19 décembre 2024. Cette instance opérationnelle œuvre pour un accompagnement renforcé des personnes les plus éloignées du marché du travail et agit pour et avec les entreprises sur les recrutements. 2025 verra l'installation de 4 comités territoriaux (CTEFI) pour une traduction concrète dans les territoires à travers les feuilles de routes départementales.



Favoriser la réindustrialisation avec « Territoires d'Industrie »

En Ille-et-Vilaine, deux territoires labellisés en 2018, ont été reconduits, les arrondissements de Fougères-Vitré et de Redon dans leurs intégralités. Ces territoires accèdent à une offre de service reposant sur trois appuis : en ingénierie, aux investissements, à l'animation opérationnelle. La mesure « Territoires d'industrie en transition écologique » du Fonds vert, pour les projets favorisant la réindustrialisation verte ou le développement des compétences liées à la transition écologique, a permis à **trois entreprises du territoire de Fougères-Vitré de bénéficier d'un soutien financier total de 759 305 €** (BFL à Fougères, Transeli à Taillis et Elvia PCB à Châteaubourg). Le territoire Sud-Vilaine bénéficie quant à lui, au titre du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), d'un cofinancement de l'État pour son poste de chef de projet « TI » à hauteur de **80 000 €**.



Transformer durablement les secteurs clés de l'économie avec France 2030

France 2030 vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir en consacrant 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie et 50 % des projets d'innovation. En Ille-et-Vilaine, en 2024, on compte 47 projets financés pour un montant total de 53,7 M€. Parmi les bénéficiaires on retrouve des entreprises (PME, ETI et GE), des acteurs de la formation (EHESP, Université de Rennes, GIP campus Esprit Redon) ou des collectivités (Rennes Métropole, Saint-Sulpice-la-Forêt).

Bon à savoir - France Services



La **31^e France services** a été labellisée à Redon

96,15 % le taux de satisfaction des usagers en Ille-et-Vilaine

44,92 % de fréquentation des usagers en plus

126 425 accompagnements contre 87 239 en 2023



© Préfecture

Protéger et garantir

L'État protège les plus vulnérables et garantit les droits des citoyens

Protéger l'enfance

Face aux inégalités d'accès aux modes d'accueil, en nombre et en qualité, et face à une pénurie de professionnels de la petite enfance, le service public de la petite enfance (SPPE) issu de la loi pour le plein emploi de 2023, vise à garantir à chaque famille une solution d'accueil de qualité pour son jeune enfant, à un prix raisonnable et comparable quel que soit le mode d'accueil. Dans le département, le comité départemental de services aux familles (CDSF), instance locale de gouvernance intégrée, est missionné pour déployer le SPPE dont l'organisation relève des communes et du département. ●

400 places supplémentaires inscrites dans le nouveau schéma de développement breillien



© Freepix

Lutter contre le sans-abrisme avec la mise en place du service public de la rue au logement

Pour accéder à un logement pérenne le plus rapidement possible, y compris pour les personnes en grande difficulté, en évitant le passage par l'hébergement, une réforme d'ampleur a été lancée par les services de l'État en Ille-et-Vilaine. Elle a abouti à la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) le 27 novembre 2024. Cette structure unique permet la mise en œuvre du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO). L'État veut ainsi proposer une réponse plus agile, plus efficace et mieux organisée selon les besoins des territoires. Avec un budget de 8 M€, le GIP disposera de moyens supplémentaires pour répondre à l'accès au logement des personnes précaires. ●



Soutenir l'accès aux logements des actifs et familles avec « Territoire engagé pour le logement »

La ville de Saint-Malo, seule lauréate bretonne du programme « Territoires engagés pour le logement » (TEL), bénéficie d'un soutien de l'État de 5 M€ pour une programmation cible de 1942 logements dont 281 logements locatifs sociaux (PLS, PLAI, PLUS), 397 logements en résidences sociales ou en pension de famille, 356 logements en bail réel solidaire (BRS) et 245 logements locatifs intermédiaires. Le 17 mai 2024, dans le cadre d'un déplacement consacré aux 22 territoires engagés pour le logement, le ministre en charge du logement, Guillaume Kasbarian, a signé le protocole d'accord relatif à ce programme. ●



© Préfecture



© DDETS

Soutenir une nouvelle dynamique des quartiers urbains avec les contrats de ville

En Ille-et-Vilaine, la politique de la ville est menée sur les territoires de Rennes Métropole (5 quartiers, 33 840 habitants) et de Saint-Malo Agglomération (1 quartier, 3 556 habitants). Fin mars 2024, les deux nouveaux contrats 2024-2030 ont été validés et présentent de nouvelles thématiques comme les transitions écologique et démographique, l'occupation positive des espaces publics, la tranquillité publique, l'inclusion numérique, le sport santé. Une participation citoyenne élargie donne la possibilité à davantage d'habitants de s'investir sur des formats plus souples. ●

Les moyens de l'État engagés en 2024 en Ille-et-Vilaine :
3 047 943 € dont **1 250 000 €** pour les cités éducatives
et 50 000 € pour la cité de l'emploi
39 postes adultes-relais,
17 postes fonds de coopération de la jeunesse
et de l'éducation populaire (FONJEP)

Accompagner les réfugiés dans leur intégration

Lancé en mars 2024, le programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) vise à assurer aux bénéficiaires de la protection internationale (BPI) un parcours d'intégration pour maîtriser plus vite la langue française et accéder à l'emploi par la formation. L'accès au logement et la compréhension des modes de vie français en sont facilités. Un guichet unique départemental, géré par un opérateur financé par l'État, Coalitia, permet un accompagnement d'une durée maximale de 24 mois. ●

Fin 2024
523 BPI orientés vers le programme AGIR
450 BPI ont signé un contrat d'engagement

Témoignage vidéo



Témoignage de Mme Baribarira, bénéficiaire du dispositif AGIR et Mme Jouneau, conseillère Coalitia



© iStock by Getty Images

Garantir la bonne tenue du processus électoral

Grâce à la forte mobilisation des services de l'État et des mairies, les scrutins des élections européennes et des législatives anticipées de l'été 2024, se sont déroulés sans incident. Les nombreuses opérations à conduire, l'enregistrement des candidatures, la mise sous pli de la propagande électorale, la prévision et la saisie des résultats, l'information des candidats, ont été réalisées en seulement quelques jours pour les élections législatives. ●



© Préfecture

Favoriser l'intégration des étrangers

La loi du 26 janvier 2024 « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », qui renforce les pouvoirs du préfet comprend plusieurs volets dont celui de soutenir par la langue et le travail, l'intégration des étrangers. Elle vise également à favoriser l'intégration en créant un titre de séjour d'une durée d'un an pour les travailleurs dans les métiers en tension, à réduire les délais d'examen des demandes d'asile en envisageant une réforme structurelle du système d'asile et à simplifier le contentieux des étrangers. ●

Soutenir l'inclusion numérique



Afin d'apporter des solutions aux personnes en difficulté et de les amener vers l'autonomie dans l'utilisation du numérique, une déclinaison départementale de la feuille de route France Numérique ensemble, copilotée par l'État et le département dans un travail collaboratif avec la région, Rennes métropole et 35 acteurs locaux, a été validée pour la période 2025-2027. ●



© Freepick

Bon à savoir

organisation des élections en 2024

927 bureaux de vote
pour **332** communes

785 000
électeurs

260 agents de l'État et
50 agents d'associations d'insertion,
en moyenne, mobilisés pour la mise sous pli
de la propagande de chaque tour des élections

Soutenir les femmes face aux inégalités et aux violences



Si les inégalités entre les femmes et les hommes touchent tous les milieux sociaux, les femmes en milieu rural sont confrontées à des difficultés supplémentaires et leur situation est souvent moins visible. Le risque d'être touchées par le chômage et la précarité y est plus important. La prévalence des féminicides est plus élevée. Le principal enjeu est donc de mener l'action publique à proximité immédiate des femmes, dans une stratégie « d'aller-vers ». Le dispositif « En voiture Nina et Simon.e.s », porté en Ille-et-Vilaine par le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) a été inauguré le 6 septembre 2024 sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne. En 2025, il se déploiera dans le sud de l'Ille-et-Vilaine. ●

475 personnes rencontrées (253 femmes et 222 hommes)
43 permanences sur **17** communes



© Préfecture



© DRAC

Renforcer la place de la culture au cœur des territoires ruraux



L'attribution du label « 100 % Éducation Artistique et Culturelle » (EAC) à la communauté de communes de Bretagne Romantique illustre la valorisation de la culture et des initiatives locales. La mise en réseau des bibliothèques de cet EPCI et l'inauguration de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse par la ministre de la Culture démontrent le rôle de la lecture publique dans le soutien des acteurs et le maillage culturel (900 000 € d'aide en complément des crédits du ministère de la Culture).

Pour le patrimoine, le dispositif du fonds incitatif et partenarial (FIP) accompagne les projets des collectivités peu peuplées par une ingénierie et un financement adapté. Trois opérations ont été menées à terme en 2024 et financées au titre du FIP à hauteur de :

- 84 400 € pour les travaux de l'église Saint-Patern de Louvigné-de-Bais
- 90 600 € pour les travaux de l'église Saint-Pierre de Visseiche
- 80 000 € pour les travaux de l'ancienne cathédrale Saint-Samson de Dol-de-Bretagne

1,7 M€ engagés sur le plan national Culture
et ruralité en Ille-et-Vilaine



© DRAC

Église Saint-Patern à Louvigné-de-Bais



© Préfecture

Moderniser

L'État un acteur qui se modernise pour relever les défis et assurer l'efficacité de ses actions

Les rencontres de l'administration territoriale de l'État (ATE) d'Ille-et-Vilaine

Annoncées par les ministres de l'Intérieur et de la fonction publique lors de leur déplacement à Rennes en février 2024, les rencontres de l'administration territoriale de l'État se sont déroulées le 24 mai en Ille-et-Vilaine et ont rassemblé près d'une soixantaine d'agents issus de la préfecture, des sous-préfectures, des directions départementales interministérielles (DDTM, DDPP, DDETS) et du SGCD. Quatre ateliers ont été organisés pour aborder la relation à l'utilisateur, le renforcement de l'échelon territorial, l'attractivité des postes et la modernisation des environnements de travail. Les échanges ont été particulièrement denses et ont permis de s'interroger sur les pratiques professionnelles, mettant en exergue une spécificité de l'ATE35, une connaissance du territoire pour mettre en œuvre des politiques publiques adaptées.

Lauréat du fonds de modernisation de l'ATE (FMATE), des travaux plus approfondis ont été lancés en fin d'année et se poursuivent en 2025 pour permettre aux agents de développer de nouveaux outils de travail, dans une logique interministérielle de co-construction et de meilleur service rendu à l'utilisateur. ●

Sensibiliser les agents à l'intelligence artificielle (IA) et lancer des projets concrets

Le 21 novembre 2024, le SGAR Bretagne a mobilisé autour d'un « IA-K'a-thon » plus de 50 agents et experts pour explorer l'IA au service des territoires. L'un des deux projets retenus au niveau du ministère de l'Intérieur et qui bénéficie de son soutien relève de la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Il vise à mieux orienter les publics étrangers avec une solution d'IA fournissant des informations personnalisées aux ressortissants étrangers pour simplifier leurs démarches administratives. Ce projet est animé par la direction des étrangers en France de la préfecture avec le soutien technique et méthodologique du SGAR. ●



Améliorer la qualité du service rendu aux usager

L'AFNOR a délivré le label « Quali-ATE » aux services de la préfecture et du secrétariat général commun départemental (SGCD) d'Ille-et-Vilaine le 31 décembre 2024, pour une durée de trois ans, sur les thèmes :

- qualité de service et relations aux usagers,
- pilotage des démarches qualité et de l'éco-responsabilité des services,
- délivrance des titres sécurisés,
- délivrance des titres et documents relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers en France,
- relations avec les collectivités territoriales,
- garanties des libertés publiques et du respect de la loi,
- pilotage des politiques interministérielles.

Cette labellisation est la reconnaissance de l'engagement sans faille des services dans la démarche d'amélioration continue de la qualité de service rendu aux usagers. ●



Le baromètre des résultats de l'action publique

Vous souhaitez suivre l'avancée et les résultats concrets des chantiers prioritaires du Gouvernement, mais aussi vous renseigner sur chaque politique et sur la manière d'en bénéficier le cas échéant, le baromètre des résultats de l'action publique rend compte aux citoyens des résultats obtenus à l'échelle de chaque territoire dans la mise en œuvre des priorités de l'action du Gouvernement. ●

Consultez : www.info.gouv.fr/politiques-prioritaires

Baromètre des résultats de l'action publique

Ce qui change pour moi



Bon à savoir

Retrouver ce rapport et toutes les vidéos sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine

www.illevilaine.gouv.fr



Coordination

Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial, mai 2025

www.ille-et-vilaine.gouv.fr

Conception graphique : Atelier Wunderbar

Crédits photos

Les photos présentes dans ce rapport d'activité proviennent de sources différentes, mentionnées au cas par cas sur le crédit de chaque photo. Sauf mention contraire, elles proviennent du pôle communication interministérielle de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.